

Etude sur les besoins de conseil en mobilité en Alsace

Synthèse des résultats

Etude menée par alter-éc(h)o conseil pour l'ADEME Alsace et ses partenaires du réseau mobilité Alsace



Objectifs et méthodologie

Les objectifs de cette étude étaient de **comprendre les besoins d'accompagnement** en mobilité des différents types d'acteurs en Alsace, et ainsi construire une nouvelle offre coordonnée entre les acteurs, plus efficiente et durable que les PDE¹ engagés jusqu'alors.

Pour cela, les différents acteurs alsaciens ont été sollicités par le biais d'une enquête (mail et téléphone). L'ensemble des réponses a été synthétisé et analysé. Elles ont donné lieu à la production de recommandations (co-construites avec les acteurs consultés) dont l'ADEME et ses partenaires vont se saisir pour construire une nouvelle offre d'accompagnement.

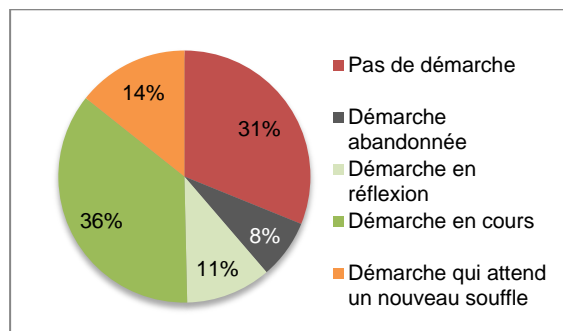
Les répondants

Entreprises, administrations, collectivités et associations de toute l'Alsace ont été mobilisés et ont permis de recueillir **127 réponses** avec une bonne représentativité du territoire alsacien.

Les questions de mobilité semblent particulièrement portées par des référents avec profils QSE² ou environnement et développement durable mais également par beaucoup de membres d'équipes dirigeantes.

Avancement des démarches de mobilité

L'état d'avancement des démarches internes de mobilité est très variable en fonction des répondants :



¹ PDE : Plan de Déplacement d'Entreprise

² QSE : Qualité Sécurité Environnement

Les démarches ont été souvent motivées par des problématiques de stationnement ou par un engagement plus global sur les enjeux environnementaux (exemplarité, certification, etc.). Mais **la pérennisation des PDE engagés ressort comme un véritable enjeu.**

Principaux freins

Les principaux freins rencontrés par les acteurs engagés sont la **résistance au changement des salariés** et les difficultés à **maintenir la dynamique** dans la durée.

Pour lever ces blocages, il est utile de mettre en place une **bonne gouvernance** de projet (portage par la direction, organisation de groupes de travail, désignation d'un interlocuteur dédié, etc.), de **l'animation régulière** et beaucoup de **communication**.

Principaux facilitateurs

La démarche est facilitée si elle bénéficie d'un soutien fort de la direction et si elle améliore la vie des personnels (simplification des déplacements, économie financière, etc.).

Quelques exemples d'actions

Les actions entreprises dans le cadre de démarches de mobilité sont nombreuses et d'autant plus efficaces qu'elles sont variées dans une même structure...

Weleda a, par exemple, mis en place une démarche ambitieuse depuis 2007 avec différents groupes de travail pour limiter les déplacements, revoir les modes de transport, agir sur les véhicules, modifier les comportements et aménager les infrastructures.

Parmi les actions concrètes mises en place dans les structures alsaciennes, on peut citer : conseil personnalisé aux personnels, remboursement à 75 ou 100% des abonnements de transports en commun, mise en place d'ateliers vélo, prêt de vélos d'entreprise, sites de covoiturage et stationnement dédié aux usagers, formation à l'écoconduite, utilisation de l'autopartage, participation à des événements régionaux ou nationaux (challenge « Au boulot à vélo », etc.) et beaucoup d'information et de communication...

Les politiques des collectivités

Au-delà de leur démarche interne, beaucoup de collectivités mettent en œuvre des politiques de mobilité sur leur territoire en tant qu'AOT³ ou par le biais d'accompagnements financiers, méthodologiques ou sur la communication/sensibilisation.

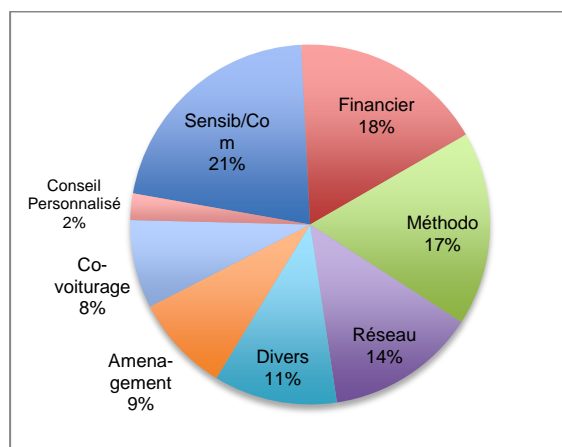
Les habitants sont évidemment les principaux publics cibles de l'action des collectivités mais 75% des répondants indiquent également viser les entreprises pour leurs actions de mobilité.

Outre les politiques réglementaires (TER, bus urbains et interurbains, pistes cyclables...), les collectivités alsaciennes ont développé des actions telles que :

- la plateforme Vialsace.eu (information multimodale)
- le site covoiturage67-68.fr
- des tarifications intermodales (Pass Mobilité à Strasbourg Eurométropole, Alsa+Job pour le TER, ...)
- l'animation de démarches inter-entreprises
- des ateliers PDE pour les entreprises
- l'organisation d'événements et sensibilisation à la mobilité
- etc.

Les besoins formulés

Dans les besoins formulés, on retrouve 8 axes de travail principaux dont le nombre d'occurrences est représenté ci-après :



L'ensemble des acteurs sondés se rejoint sur la nécessité de poursuivre un accompagnement des démarches de mobilité. Mais plus qu'un simple accompagnement financier pour faire appel à un bureau d'études mobilité, les acteurs alsaciens attendent :

- une poursuite des aménagements facilitant la mobilité douce
- une plus grande simplicité, lisibilité et coordination des offres de transport
- de l'accompagnement méthodologique
- des outils d'animation de démarche
- des outils de communication pour convaincre les dirigeants de l'intérêt pour la structure d'une démarche de mobilité
- des outils de communication pour débloquer les réticences au changement des personnels
- du benchmarking
- du partage de connaissance et des échanges avec d'autres structures mettant en œuvre des démarches de mobilité

Les suites à venir

Les résultats de l'enquête amènent l'ADEME et ses partenaires à **privilégier l'accompagnement des démarches de mobilité en cours et celles en manque de souffle.**

Sur le **court terme**, ceci se traduira par une meilleure mise à disposition d'outils méthodologiques et d'animation.

Sur le **moyen terme**, une aide aux réseaux d'animation territoriaux.

Sur le **long terme**, l'ADEME Alsace va travailler à mieux intégrer outils et acteurs dans ce qui pourrait s'appeler une agence régionale de la mobilité.

L'étude complète est disponible sur le site www.alsace.ademe.fr

Etude réalisée entre novembre 2014 et avril 2015 par alter-éc(h)o conseil (contact : Ludovic Schneider – contact@alter-echo.fr – www.alter-echo.fr) pour l'ADEME Alsace (contact : Jean-Pierre Behaxeteguy - chargé de mission transport et consommation responsable – jean-pierre.behaxeteguy@ademe.fr - <http://alsace.ademe.fr>)



ADEME
Direction Régionale Alsace
8 rue Adolphe Seyboth
67000 STRASBOURG
Tél. : 03 88 15 46 46 – Fax : 03 88 15 46 47
Ademe.alsace@ademe.fr

³ AOT : Autorité Organisatrice des Transports